

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 27

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

27

Montreux, le 15 septembre 1

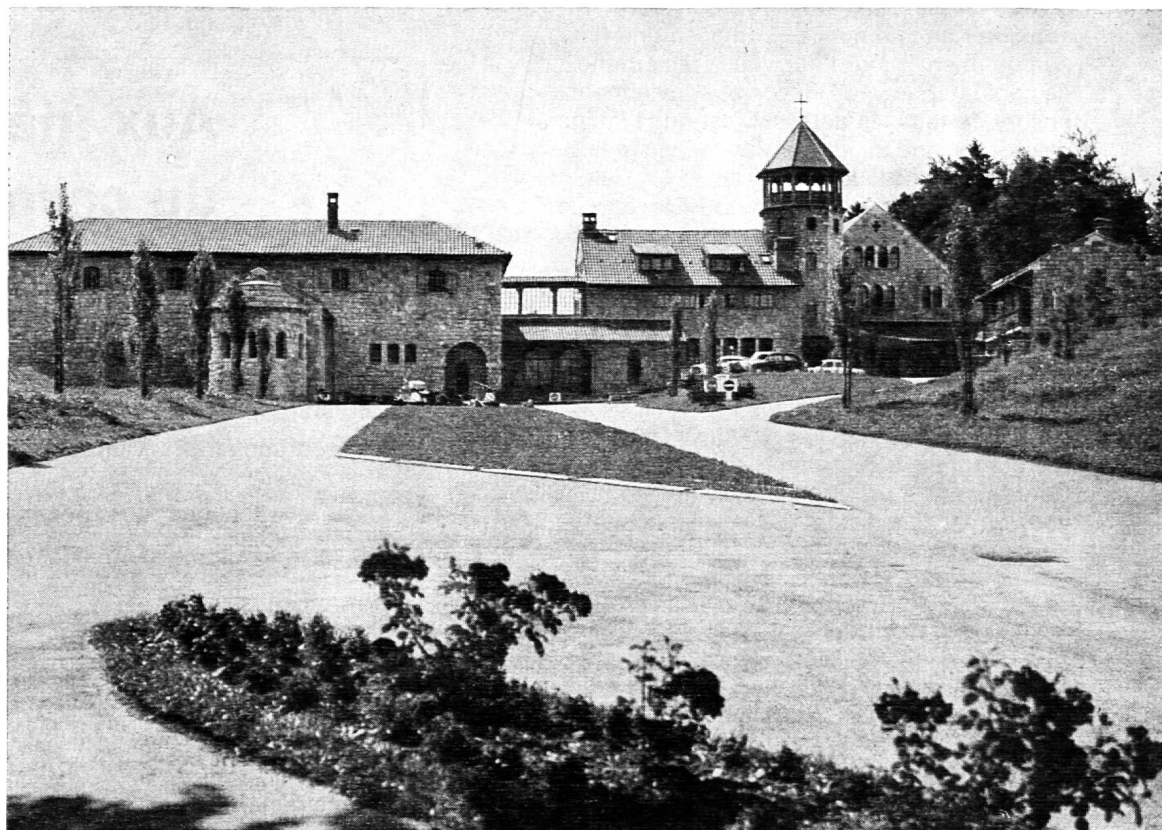
396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Collègues vaudois



Il est encore temps de vous inscrire au Séminaire d'automne de la SPV

Ils s'en souviennent



Il y a quelques semaines, vous avez montré à votre classe, dans le microscope stéréoscopique Kern, de quoi se compose une fleur de pommier. Aujourd'hui, vous êtes étonné de constater que vos élèves se souviennent encore de tous les détails. C'est que l'image stéréoscopique qu'ils ont vue de leurs deux yeux reste dans leur mémoire.

C'est pourquoi le microscope stéréoscopique Kern est un moyen extrêmement utile dans l'enseignement des sciences naturelles.

Le grossissement se choisit à volonté entre 7x et 100x. Divers statifs, tables porte-objets et éclairages offrent au microscope stéréoscopique Kern des possibilités d'emploi pratiquement illimitées. L'équipement de base est d'un prix avantageux. Il peut se compléter en tout temps comme on le désire.

Contre envoi du coupon ci-dessous, nous vous remettrons volontiers le prospectus.



Kern & Cie S.A. 5001 Aarau
Usines d'optique et de mécanique
de précision

Veuillez m'envoyer s.v.p. le prospectus et le prix courant des microscopes stéréoscopiques Kern.

Nom _____

Profession _____

Adresse _____

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 $\frac{3}{4}$ %**

sur ses livrets au porteur **3 $\frac{1}{2}$ %**

Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton

Aux membres du corps enseignant

Les nouveaux catalogues des éditions
Fernand NATHAN « **Matériel didactique** » et
« **Livres scolaires** » viennent de paraître.

C'est avec plaisir que nous vous en ferons
l'envoi sur simple demande de votre part.

N'oubliez pas de renouveler vos abonnements
de journaux pédagogiques Fernand NATHAN,
afin de recevoir à temps les premiers numéros.

Agent général pour la Suisse :

J. MUHLETHALER

5, rue du Simplon, 1211 Genève 6 (app. 105)

Tél. (022) 36 44 52/51

Editorial

Fin de l'été, rentrée des classes, reprise de la vie sociale, culturelle, politique. N'est-ce pas aussi le moment où l'enseignant, reposé, chargé d'expériences nouvelles, de ce qu'il a vu au cours d'un voyage, des contacts qu'il a eus avec un monde différent du quotidien, des ouvrages qu'il a enfin eu le temps de lire, repense son action, projette des améliorations, bref se remet en question ?

Que ce soit une volée de bambins ou un groupe d'adolescents, tous ses élèves vont voir en lui, plusieurs mois durant, leur pôle d'attraction, le centre de leur vie d'écouler. La famille s'efface partiellement, le rythme de vie est fonction de l'école, la maîtresse a dit... prend une place importante dans les conversations.

Sommes-nous toujours conscients de l'influence indirecte que, à travers l'enfant, le maître exerce sur la vie familiale, de ce qui fait que, quelques années plus tard, l'enfant grandi, les parents libérés du souci de la réussite scolaire, diront de nous : — Ça, c'était un maître !...

Qu'est-ce que l'art d'enseigner ? Qu'est-ce qu'un bon maître ? Est-ce celui que obtient des résultats ? Et par résul-

tats entendrons-nous l'acquisition d'un certain nombre de connaissances, l'art d'utiliser ces connaissances, le fait, pour l'élève, de prendre goût à l'étude, à la réflexion, à la culture ? Est-ce, comme le dit Roger Cousinet, celui qui sait « Aider les autres à devenir ce qu'ils sont » ?

Où est-ce encore celui qui, patiemment, lentement, aide chacun de ses élèves, selon ses capacités, à se réaliser pleinement, à trouver la joie de vivre dans l'effort, à s'intégrer harmonieusement dans le groupe social qui l'entoure ? Peut-on conduire de front, couler dans le même moule, soumettre au même rythme, des enfants si différents les uns des autres à tant de points de vue ?

Autant de questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre, chacune selon notre tempérament, selon notre conception de l'école, avec le souci constant du respect de l'enfant. Tâche exaltante s'il en est, qui permet, à travers toutes les difficultés que nous ne manquerons pas de rencontrer, de marquer de son empreinte les forces vives de demain.

RH

comité central

Comité central

Le CC-SPR a tenu sa troisième séance à Neuchâtel, le 24 juin dernier, sous la présidence de Jean John. L'ordre du jour, copieux comme à l'accoutumée, comportait les points principaux suivants :

Délégations

Invités par le Syndicat national des instituteurs français, J. John et C. Grandjean se rendront à Paris à l'occasion du congrès annuel de la grande fédération amie.

Le président et M. Bobillier participeront, à Copenhague, au congrès de la FIAI.

Commission de structure

Cette commission verra prochainement le jour. Les représentants du CC seront M. Bobillier qui présidera et A. Rochat. Les délégués vaudois sont déjà désignés en la personne de MM. Paillard et Vivien.

La mission de cette commission est, après une longue et riche discussion, rédigée en ces termes :

« Etant donné les tâches urgentes et importantes qui incombent à la SPR, le comité charge la commission :

- » 1. d'étudier les moyens permettant au CC-SPR et à ses différentes commissions permanentes de les mener à bien;
- » 2. de proposer les modifications de structures qui s'imposent afin de donner à notre association l'efficacité nécessaire. »

Aide aux pays africains

Une fois de plus, le SLV semble faire cavalier seul dans un domaine où nous sommes engagés de concert et la SPR est mise devant des faits accomplis, en particulier en ce qui concerne la désignation des collègues romands qui s'en iront donner des cours aux instituteurs du Congo et du Cameroun. Finalement, quatre collègues au lieu de huit pourront être désignés par la SPR. (On sait comment, par la suite,

certaines de nos collègues ont eu leur part d'émotions fortes et n'ont pu mener à bien leur travail, mais ceci est une autre histoire... que nous espérons bien vous conter un jour.)

Semaine de Villars-les-Moines

Le programme a été établi par M. Panchaud, professeur à l'Université de Lausanne. Les inscriptions sont nombreuses.

CIPER

Le groupe de géographie a terminé son travail. Le rapport définitif est en cours de rédaction. Un groupe de travail pour l'élaboration d'un programme d'histoire va être créé. A quand le premier essai de collaboration sur le terrain ? Ne serait-il pas possible que quelques collègues de Neuchâtel, du Pays de Vaud, de Genève, du Jura, s'unissent et se mettent d'accord pour enseigner une notion, si petite soit-elle, en commun pendant quelques semaines ?

RH

GRETI Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction

Le GRETI annonce son
premier colloque
du 28 au 30 septembre 1967
Grand-Hôtel de Leysin

Programme

Jeudi 28 septembre 1967

1400 Ouverture du colloque

1500 Exposé : M. Gilbert Métraux, lic. en sciences de l'éducation, Genève : **L'enseignement au moyen des**

ordinateurs — Quelques exemples de réalisations aux USA

- 1630 Exposé : Prof. Dr Helmar Frank et Dr Klaus-Dieter Graf, Institut für Kybernetik, Berlin : **Les didactiques formelles — Premières expériences avec une nouvelle branche de la pédagogie cybernétique**
- 1800 Travail par commissions

Vendredi 29 septembre 1967

- 830 Exposé : M. G. Gavini, conseiller pédagogique, Paris : **Techniques et styles de programmation**
- 930 Exposé : M. J. Hache, institut pédagogique national, Paris : **L'évolution de l'enseignement programmé en France**
- 1030 Travail par commissions
- 1430 Communications : **Réalisations suisses en enseignement programmé**
- 1630 Travail par commissions

Samedi 30 septembre 1967

- 830 Séance plénière : Rapports des commissions
- 1100 Clôture du colloque.

En outre, les organisateurs ont prévu, pour toute la durée du colloque :

Une démonstration d'un enseignement au moyen d'un ordinateur.

Une exposition des ouvrages les plus récents sur l'enseignement programmé et la pédagogie cybernétique.

Coût, y compris logement et repas : membres du GRETI ou de la SPR : 200 fr. ; non-membres : 220 fr.

Inscriptions jusqu'au 20 septembre 1967 à faire parvenir à l'adresse suivante : GRETI, 65, rue de Lausanne, 1202 Genève.

Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction**Séminaire d'information sur l'utilisation des moyens audio-visuels dans l'enseignement des sciences**

Samedi 23 septembre 1967 de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. au Collège de l'Elysée.

Premier groupe

Utilisation du rétroprojecteur : préparation des leçons et méthodes actives. M. F. Barraud. — Collaborateurs et documentation : Kopit, Berne (reproduction) ; Minnesota Mining Co. - 2 (reproduction).

Deuxième groupe

Utilisation du rétroprojecteur : présentation de travaux. MM. O. Budry et F. Bettex. — Collaborateurs et documentation : Perrot, Bienne ; Petraglio, Bienne ; Minnesota Mining Co.

Troisième groupe

Cinéma 16 - Cinéma 8, photographie, diapositives. MM. Bally, L. Barby et L. Prébandler. — Collaborateurs et documentation : Bolex 16 mm et 8 mm ; Siemens 16 mm ; Perrot (technicolor) ; Didax (diapositives) ; Centrale du film scolaire à Berne ; Institut pédagogique national (films courts).

Quatrième groupe

Microprojection. M. L. Margot. — Collaborateurs et documentation : Nicolet et Mooser (Wild, Kern, Leitz, etc.).

Renseignements et inscriptions : **Greti**, 65, rue de Lausanne, 1202 Genève.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Maurice Besençon, 1833 Les Avants / Montreux.

Compléments de salaire communaux

1. La nature des compléments varie d'une région à l'autre : primes d'appel, de promotion, de fidélité, subvention pour le logement, allocations spéciales, etc. Chaque commune a ainsi la possibilité de tenir compte, à sa guise, d'un certain nombre d'éléments qui lui sont propres.

La complexité des compléments est la preuve de leur nécessité.

2. « A bon patron, bon ouvrier ». Reproche-t-on à une entreprise de verser un « treizième mois » ? Alors, pourquoi empêcher certaines autorités communales de marquer leur satisfaction à l'égard de « leur » régent ?

Toucher aux compléments... **c'est toucher à l'autonomie des communes.**

3. « Il n'y a pas plusieurs catégories de fonctionnaires à l'Etat de Vaud » ! Voire ; si les communes ont dû suppléer à une carence du traitement cantonal, c'est qu'elles ont reconnu la situation ambiguë du personnel enseignant primaire.

L'instituteur est à la fois : **Employé d'une commune et fonctionnaire cantonal.**

4. Les autorités communales :

- nomment le personnel enseignant primaire ;
- assignent son lieu de domicile (avec les charges que cela implique) ;
- participent à son salaire.

Soucieuse de la bonne marche de leurs écoles, elles cherchent à attirer puis à garder un personnel de valeur.

Les responsabilités qui incombent aux communes leur donnent aussi des droits, que le statut de 1948 ne leur a pas enlevés (les allocations communales ont été omises, elles n'ont pas été déclarées illégales).

5. Les compléments communaux, dans leurs formes et leurs montants actuels, sont le fruit de patients pourparlers qui n'ont abouti que grâce à l'esprit de compréhension et de collaboration dont ont fait preuve les communes et le corps enseignant.

Si une réglementation doit intervenir, le bon sens voudrait que **communes et corps enseignant trouvent une solution directe entre eux.**

Le CC

Séminaire d'automne de la SPV — 23, 24, 25 octobre 1967

Attention ! Une erreur s'est glissée dans le N° 26.

Voici les prix exacts :

Cours	Moniteurs	PRIX			
		Membre SPV		Non membres SPV	
		Internes	Externes	Internes	Externes
1. Milieu du Monde (étude du milieu)	MM. Maeder, Duperrex	60.—	40.—	80.—	55.—
2. Mathématiques actuelles	MM. Basset, Bernet, Gauchat	60.—	40.—	80.—	55.—
3. Cuisenaire (débutants)	Mlle Grin	60.—	40.—	80.—	55.—
4. Cuisenaire (moyens)	Mlle Grin	60.—	40.—	80.—	55.—
5. Histoire biblique (cl. sp.)	MM. Meyer, Regamey, Gaillard, Kropf	—.	15.—	—.	25.—
6. Géographie économique	M. Buxcel	40.—	30.—	55.—	40.—
7. Précalcul	Mme Maire, Mlle Clerc	60.—	40.—	80.—	55.—
8. Marionnettes	Ed. des petits	40.—	30.—	55.—	40.—
9. Poupées, animaux, meubles de poupées	Maîtresses de travaux à l'aiguille	40.—	30.—	55.—	40.—
10. Plein air	Maîtres de gymnastique	60.—	40.—	80.—	55.—
11. Allemand	M. Chapalay	—.	5.—	—.	10.—

Pour les programmes détaillés, cf. « Educateur » N° 25, du 1^{er} septembre.

Bulletin d'inscription (jusqu'au 25 septembre) à remplir et à retourner au secrétaire central SPV, ch. Allinges 2, 1000 Lausanne

Je m'inscris au cours N°

Titre du cours :

Je serai * interne * externe * (Biffer ce qui ne convient pas)

Je paierai le montant de ma participation au début du séminaire

Nom :

Téléphone N° :

Prénom :

Année de naissance (discretion assurée) :

Rue :

Année de brevet :

N° postal / Domicile :

Signature :

Le responsable du séminaire : E. Buxcel.

De la théorie à la pratique

Souvent, lors de conférences ou d'entretiens, nos inspecteurs et directeurs nous proclament leur admiration pour l'un de nos collègues, nous décrivent des procédés pédagogiques qu'ils ont trouvés particulièrement remarquables dans l'enseignement de l'une ou l'autre discipline. Ceci est particulièrement heureux et prouve bien que nos cadres conservent tout leur enthousiasme et toute leur foi dans leur mission.

La pédagogie ne pourra jamais être mise en formules définitives et confiée à un manœuvre presse-boutons. Certes les sciences nous ont permis et permettront encore d'augmenter l'efficacité de notre enseignement ; mais il restera toujours une part d'impondérables : imagination, facilités de contact, qualités de caractère, qui fait que l'enseignement donné dans une classe est essentiellement différent de celui distribué dans la salle voisine.

Certains procédés peuvent être repris d'une classe à une autre, d'autres dépendent uniquement de l'atmosphère de la classe et ne peuvent être transplantés sans danger.

C'est en assistant à une ou plusieurs heures de classe, en regardant travailler un collègue que l'on peut faire une

sélection entre ce qui est utilisable ailleurs et ce qui ne l'est pas.

Que nos cadres nous décrivent ce qu'ils ont vu chez nos collègues, **c'est bien** ; que nous puissions une ou deux fois par an assister à d'autres leçons que celles données dans notre propre classe, **c'est mieux encore**. Un tri objectif peut être fait entre ce qui est purement méthodologique, donc transplantable et ce qui est subjectif, donc utilisable par une seule personne.

D'autre part, assister à ce qui se passe ailleurs constitue toujours un remède salutaire contre le principal danger qui nous menace : la ROUTINE.

ma.b

Guilde de travail pédagogique Freinet, Lausanne

AVIS — La Guilde cherche un collègue retraité pour s'occuper de la diffusion de matériel scolaire. Salaire à convenir.

S'adresser à J. Ribolzi, 13, avenue Druey, Lausanne.

T.V. dimanche 8.10.67 à 19 h. 15

L'émission de « Présence protestante » : **Une place sur mesure** est tout spécialement destinée aux jeunes qui quittent l'école au printemps et qui désirent apprendre une langue étrangère. Nous la recommandons aux maîtres de classes supérieures et aux maîtres et maîtresses des classes terminales.

G. Pittet.

Education de la petite enfance

Contribution de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques

Comme je suis encore membre de la SPV après avoir travaillé pendant 32 ans dans l'enseignement officiel, j'ai demandé au Comité central de pouvoir exposer à mes collègues ce que nous avons entrepris à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques pour répondre aux besoins de la petite enfance. Je le remercie de l'avoir permis.

Cette école — qui est née de la fusion du Centre de formation d'éducateurs et de l'ancienne école d'assistantes sociales et d'éducatrices (Fondation G. Curchod) — compte actuellement quatre sections : l'Ecole d'éducateurs (où trois spécialisations sont offertes aux élèves), l'Ecole d'assistants sociaux, l'Ecole d'ergothérapeutes et l'Ecole de jardinières d'enfants.

J'ai été chargée par notre directeur, M. C. Pahud, d'adapter les études des élèves de cette quatrième section aux besoins qui se font sentir actuellement dans le domaine de la petite enfance.

La première réforme a porté sur l'admission. Comme nous désirons former des jeunes filles pour un travail d'éducation dans des institutions sociales, nous ne pouvions plus les admettre à 16 ans. Elles entrent à l'école à 17 ans révolus après avoir accompli un stage préalable dans une crèche, un home d'enfants ou dans un service de pédiatrie.

Nous les voyons fréquemment au cours de ce stage afin de nous rendre compte de l'intérêt et des aptitudes des candidates pour un travail à caractère social, et elles-mêmes peuvent voir si cette activité leur convient. Plusieurs nous quittent pendant cette période et s'orientent vers une autre profession ou vers une école moins exigeante.

Pendant le stage préalable, les futures élèves doivent préparer l'examen d'admission en revisant leurs notions d'anatomie, en vue du cours d'hygiène infantile, et celles de sciences naturelles, en vue de cours « découverte de la nature ». Elles doivent encore lire un livre que nous leur indiquons et donner leurs impressions par écrit. Cette composition ainsi que l'examen d'admission nous permettent de connaître le niveau scolaire des futures élèves.

Si les résultats sont très mauvais, nous conseillons à la candidate de faire un autre apprentissage car elle ne pourrait pas suivre les cours. Si la candidate est faible dans une branche seulement, elle doit travailler sous la direction de la monitrice jusqu'à ce qu'elle ait obtenu un résultat satisfaisant car nous estimons que des jeunes filles qui n'ont pas eu une scolarité suffisante peuvent tout de même éduquer des petits enfants pour autant qu'elles fournissent un effort supplémentaire avant d'entrer à l'école.

Une épreuve d'orientation professionnelle nous donne de précieux renseignements sur le caractère et la personnalité de nos futures élèves.

Le programme hebdomadaire compte 22 heures de cours dans les branches professionnelles (pédagogie et psychologie de la petite enfance, pédagogie pratique, chant, travaux manuels, rythmique, hygiène, découverte de la nature construction et jeu de pipeau) et 6 heures de culture générale (travaux manuels d'initiation artistique, histoire de l'art, histoire de la musique, éducation physique, littérature), plus

2 heures de stages en première année et 4 heures en seconde année.

Les cours sont donnés par des maîtresses d'école enfantine (qui ne disposent pas d'assez de temps pour prendre une classe), par une licenciée en sciences sociales et pédagogiques et par des spécialistes dans les branches techniques.

Grâce à l'amabilité de nos collègues et à la compréhension des autorités scolaires, les stages hebdomadaires ont lieu dans des classes enfantines vaudoises. Si nous choisissons des classes enfantines comme lieux de stage ce n'est pas que nous destinions nos élèves à l'enseignement mais c'est parce que ces classes sont les seuls endroits où sont appliqués les principes éducatifs que nous enseignons à nos élèves.

Après 2 ans de cours, 10 mois de stages pratiques et la présentation d'un travail de diplôme, nos élèves peuvent offrir leurs services dans des crèches, des garderies communales ou d'entreprises, des jardins d'enfants annexés à des institutions telles que maisons d'enfants à caractère social, hôpitaux d'enfants, etc.

Quelques-unes se spécialisent, par une formation complémentaire d'une année, pour s'occuper d'enfants débiles ou infirmes moteurs cérébraux. Nos élèves du canton de Neuchâtel trouvent des emplois dans des jardins d'enfants communaux.

D'une façon générale, nos élèves travailleront auprès d'enfants privés d'une vie familiale normale soit parce qu'ils sont séparés de leurs parents pour des raisons économiques, soit parce que leurs parents ne peuvent les élever eux-mêmes, soit encore parce qu'ils souffrent d'un handicap physique ou mental.

C'est pourquoi nous voulons, sans décourager les jeunes filles peu « scolaires », offrir à nos élèves une formation sérieuse, exigeante qui réponde à leur désir de servir la petite enfance. Nous pensons que, tel que nous l'avons mis au point, avec l'idée de la perfectionner encore, l'apprentissage de jardinière d'enfants mérite d'être considéré avec sympathie par ceux qui prendront en charge, dans leurs classes, les enfants dont nos élèves se seront occupées de 3 à 6 ans.

Nous souhaitons que cette profession soit reconnue par les services de la formation professionnelle et qu'une revalorisation intervienne. Actuellement le travail des éducatrices de la petite enfance est mal rémunéré ce qui a pour résultat de provoquer, dans les institutions pour petits enfants, un changement continu de personnel très préjudiciable à ces enfants qui sont déjà privés de la présence rassurante de leurs parents.

J'espère avoir démontré, par ces lignes, que l'Ecole d'études sociales et pédagogiques a un but précis en formant des jardinières d'enfants : répondre aux besoins de la petite enfance dans les institutions à caractère social (et non pas celui de faire entrer ses élèves dans l'enseignement officiel par la petite porte !). Notre tâche sera certes facilitée lorsque la profession aura un statut précis, mais dès maintenant nous savons que nous pouvons compter sur l'intérêt amical de nos collègues.

Marthe Magnenat,
maîtresse d'école enfantine,
monitrice à l'EESP.

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Guilde de travail

Aux collègues désireux de suivre le cours d'initiation aux techniques Ecole moderne (pédagogie Freinet)

Le cours s'étendra de novembre 1967 à mai-juin 1968. Il a lieu, en principe, tous les quinze jours, le jeudi à 17 heures. Des journées spéciales auront lieu, sur demande, pour la confection du fichier ou du limographe.

Le cours débutera le jeudi 2 novembre 1967 à 17 heures, au local de la Guilde, rue Curtat 18, à Lausanne.

Voici un aperçu du programme :

Le texte libre et l'enseignement du français — Création artistique enfantine ; quelques techniques — Les enquêtes ; les conférences d'élèves ; moyens audio-visuels — Création et utilisation du fichier documentaire scolaire — Techniques d'imprimerie ou du limographe — Correspondance scolaire — Calcul vivant ; brevets ; bandes programmées — La coopérative scolaire.

Les inscriptions peuvent encore être adressées à M. Yersin, chemin du Levant 6, Lausanne, jusqu'au 30 septembre.

Le prix du cours est de 25 francs. Il sert à couvrir les frais de matériel et de documentation.

Le comité.

Postes au concours

Pour les modalités de postulation cf. « Feuille des Avis officiels » du 12 septembre 1967.

Aigle. Institutrice primaire. Entrée en fonctions immédiatement.

Ballens. Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 23 octobre 1967. Obligation de résider dans la commune.

Fontaines-sur-Grandson. Maîtresse de travaux à l'aiguille, (4 h. hebdo.). Entrée en fonctions : 1er novembre 1967.

Jongny. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1967. Bel appartement à disposition.

Ollon. Maître de classe supérieure à Villars-sur-Ollon. Entrée en fonctions : immédiatement.

genève

Haro sur le baudet !

« La situation des maîtres primaires qui ont passé au CO (...) est définie par un règlement spécial », voilà ce que dit l'article 20 du règlement du CO en date du 23.5.1967. Or ce règlement spécial n'existe pas.

Est-ce une raison pour que l'arbitraire préside au passage des instituteurs dans un ordre d'enseignement où ils sont particulièrement appréciés, comme le laisserait supposer l'affaire de notre collègue Peccoud ?

Ce dernier a postulé plusieurs fois au CO. « Jusqu'à cette année-ci, écrivait-il à M. A. Chavanne, le 19 juin, la direction de l'enseignement primaire s'était opposée à mon départ, ce que je pouvais comprendre dans une certaine mesure. Maintenant, c'est le directeur du CO, M. Hari, qui s'oppose à ma candidature, ce que je ne comprends plus. En effet, je remplis les conditions exigées par le règlement et je possède des qualifications que n'ont pas les maîtres suppléants engagés par la direction du CO. »

Notre collègue demanda alors une entrevue à M. Hari, pour connaître le motif du refus de sa candidature. Le directeur du CO jugea purement et simplement ce rendez-vous sans objet : « ... La direction générale du Cycle d'Orientation n'a pas retenu votre offre de services ; elle n'a pas à se justifier d'une telle décision — comme d'ailleurs n'ont pas à se justifier les instances officielles qui ouvrent une inscription pour repourvoir un poste, ou pour en créer de nouveaux... » (lettre du 2 juin).

A son tour, M. A. Chavanne répondit à Peccoud en ces termes : « ... l'accès au cycle d'orientation d'institutrices ou d'instituteurs ne constitue en aucune façon un droit pour ces derniers. Il s'agit d'une possibilité qui leur est offerte, la direction générale du CO restant maîtresse du choix des candidats, pour le transfert desquels la direction de l'enseignement primaire a donné un préavis favorable. D'autre part, la direction générale du CO n'a pas à justifier aux intéressés les raisons de ses décisions... »

Nous sommes donc bien au clair. L'instituteur est encore aujourd'hui, chez nous, celui dont on peut disposer à volonté. Il ne lui suffit pas d'être en règle avec la loi, d'avoir

plusieurs années d'expérience, il doit encore plaire, en particulier à M. Hari, pour franchir le seuil du CO. Dans toute cette affaire est-ce l'intérêt de l'enfant qui a prévalu ? Que non pas ! mais des considérations étrangères à la pédagogie, que devrait ignorer un établissement qui se veut à la pointe de l'éducation moderne et pour lequel l'Etat fait de gros sacrifices financiers.

Epilogue d'une excursion scolaire

Prenant prétexte d'un accident dû à la désobéissance d'un écolier, M. Th. de Félice, député (PT), posa une question écrite au Conseil d'Etat pour connaître les garanties officielles contre les risques inhérents à ces expéditions enfantines que sont les courses d'école.

Un mois plus tard, le 16 août dernier, M. A. Chavanne rapporta les faits qu'avaient dénaturés les journaux et déclara au Grand Conseil que rien ne pouvait être reproché à l'institutrice responsable, qui s'était strictement conformée aux instructions de l'art. 99 du Règlement de l'enseignement primaire.

Il termina sa réponse au député de Félice par cette phrase qui nous réjouit : « Conscient des soucis inhérents à de tels déplacements, le Conseil d'Etat sait gré au corps enseignant des précautions qu'il prend pour réduire au minimum les risques d'accidents ; ceux-ci sont d'ailleurs extrêmement rares. »

E. F.



Vins fins de Neuchâtel

Blanc/rouge
Céil de Perdrix

Spiritueux du tonnerre

Médaille d'or Expo 64
Tél. 038 7 72 36

neuchâtel

Nouvelle adresse du bulletinier

Prière d'adresser toute communication concernant le bulletin, les modifications au registre des membres, les formules et demandes d'assurances à l'adresse suivante, dès le 10 septembre : G. Bobillier, Jeanneret 39a, 2400 Le Locle, tél. 5 32 29.

Comité central

Séance du 31 août 1967 à Neuchâtel. Présidence : Marcel Jaquet, président.

Correspondance. — En date du 15 juin, le cartel cantonal VPOD adressait au Conseil d'Etat une demande de compensation au renchérissement. On sait que l'art. 28 de la nouvelle loi sur les traitements prévoit que les adaptations de salaires dus à l'évolution de l'indice des prix ne se feraient désormais qu'à la fin de l'année, et qu'elles tiendraient compte de « l'évolution passée et prévisible de l'indice ».

Néanmoins, au cours du premier semestre, l'augmentation des prix a dépassé les trois points à l'indice, critère sur lequel s'appuyaient les adaptations avant fin 1966.

L'indice a accusé une hausse de 3,3 % par rapport à l'indexation des nouveaux traitements. Il paraît dès lors difficile de récupérer le manque à gagner si l'adaptation n'intervient qu'à la fin de l'année. C'est pourquoi le Cartel cantonal VPOD sollicite le versement d'une allocation de renchérissement de 5 % avec effet rétroactif au 1er juillet.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat s'appuie sur les dispositions légales et estime qu'une étude préalable est nécessaire. Des contacts seront pris en septembre avec les représentants des associations professionnelles.

Commissions SPR. — Invitée par la Romande à déléguer des représentants dans diverses commissions, le Comité central a désigné :

- a) pour la commission de structure : les collègues G. Bouquet et Cl. Zweiacker ;
- b) pour la commission des élèves étrangers (dans le cadre de la CIPER) : Mme Y. Rollier, de Neuchâtel ;
- c) pour la commission des programmes d'histoire (CIPER également) : notre collègue E. Hasler, du Locle.

Il reste encore de la place pour un(e) candidat(e) à la commission b) et un(e) candidat(e) à la commission c).

Nous remercions chaleureusement les collègues qui acceptent de mettre leur temps et leurs talents au service de la communauté.

UN COLLÈGUE EN DIFFICULTÉ

A la veille des vacances, certains journaux se sont faits l'écho du différend qui a opposé notre collègue G. Perrenoud à la Commission scolaire de Travers.

Il ne nous appartient pas de faire le procès de l'un ou de l'autre, ni de distribuer les torts et les raisons, mais nous ne saurions rester indifférents à un incident de ce genre qui, s'il touche très directement notre collègue, peut également concerner chacun d'entre nous un jour ou l'autre.

Notre collègue a donc reçu sa révocation pour fin janvier 1968.

Le Comité central a immédiatement pris contact avec l'intéressé, et le secrétariat fédératif VPOD. Le président du CC et le secrétaire syndical se sont rendus à Travers dans le but de proposer une entrevue entre l'autorité scolaire et nos représentants.

Or, la Commission scolaire de Travers a refusé le dialogue, décidant de renoncer à entamer une discussion à ce sujet : « sa décision de révocation étant irrévocable »...

Ce procédé va à l'encontre de l'esprit de collaboration dans lequel s'inscrit aujourd'hui tout ce qui touche à l'enseignement. Cette affaire démontre une fois de plus avec acuité que le problème de la participation de plein droit du corps enseignant à la gestion de l'école est une nécessité.

Le Comité central unanime a décidé d'apporter à notre collègue Perrenoud son appui moral, et de solliciter l'assistance juridique de la VPOD.

G. B.

Bienvenue

au collègue Claude Delacrétaz, instituteur à La Chaux-de-Fonds qui vient d'entrer dans la SPN.

G. B.

Affaires financières

Un premier projet de budget a été mis au point par les caissiers et le président du CC. Il tient compte :

- 1. des décisions prises à l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai à Neuchâtel ;
- 2. de la création éventuelle d'un poste d'administrateur SPN ;
- 3. de l'inclusion de la prime RC dans la cotisation.

Ce projet sera revu en détail dans la prochaine séance avec les présidents de sections et sera publié ultérieurement.

G. B.

Département de l'instruction publique Mise au concours

Un poste

d'inspecteur des écoles primaires et préprofessionnelles

est mis au concours.

Entrées en fonctions :

le 1er novembre 1967, comme délégué à l'application de la réforme scolaire dans la section préprofessionnelle ;

le 1er juillet 1969, comme inspecteur d'écoles primaires et préprofessionnelles.

Obligations et traitements légaux.

Titres requis : formation pédagogique.

Dès le 1er juillet 1969, le titulaire du poste d'inspecteur d'écoles sera tenu de résider dans l'arrondissement d'inspection qui lui aura été attribué.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées à l'Office, du personnel, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 27 septembre 1967.

Neuchâtel, 6 septembre 1967.

Le conseiller d'Etat, chef du département.
Gaston Clottu.

Conservatoire de Musique de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 106

Subventionné par l'Etat et la ville de Neuchâtel
Classes de professionnels et d'amateurs
Entrée en tout temps Directeur : Roger Boss

Ecrire au Wat, c'est écrire mieux!



Faites le test du cahier!

Pendant 15 jours, faites écrire vos élèves avec des stylos de différentes marques. (Pour ce test, nous vous remettons volontiers des WAT, sans engagement pour vous.) Comparez ensuite les résultats des différents groupes: Vous verrez vous-même que les cahiers écrits au WAT sont bien supérieurs à la moyenne, quant à la propreté et à la calligraphie, et qu'ils dénotent des progrès visibles en écriture.

Avec le WAT, c'est un jeu d'enfant que d'avoir des cahiers propres. En effet, grâce à sa révolutionnaire cartouche capillaire, *il ne peut absolument pas faire de tache*, même si la plume s'immobilise au beau milieu d'une lettre, tout en étant soumise à une forte pression.

Le WAT est toujours prêt à écrire. Un seul remplissage permet d'écrire plus de 40 pages d'affilée. L'encre spécialement faite pour le WAT et pour sa cartouche capillaire, la «*Waterman 88 bleu floride*», ne s'oxyde pas; séchant en outre très vite, elle exclut pratiquement le barbouillage, *avantage capital pour les gauchers!*



Le modèle bleu du WAT ne coûte que fr. 12.50

Avant de choisir le stylo de votre classe, ne manquez pas de faire le test du cahier avec le WAT, dans votre intérêt et pour le plus grand bien de vos élèves!

WAT, le seul stylo d'écolier à cartouche capillaire, qui ne tache pas!

Wat

JiF S.A. Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich
tél. 051/521280

de **Waterman**



La nouvelle elna est si simple...

- ★ La nouvelle ELNA est simple parce qu'elle ne comporte que 2 principaux organes de réglage.
- ★ La nouvelle ELNA est simple à l'entretien parce qu'elle ne comprend que 9 points de lubrification facilement accessibles et aussi parce qu'elle est contrôlée gratuitement à l'école 2 fois l'an par l'usine.
- ★ Très intéressantes conditions de livraison.
- ★ Reprise des anciennes machines aux plus hauts prix.
- ★ 5 ans de garantie complète (y compris le moteur).

BON ★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★
 ★ **pour** - le prospectus richement illustré des nouveaux modèles ELNA.
 ★ - des feuilles de couture gratuites, au choix.
 ★ NOM :
 ★ Adresse :
 ★ Expédiez s.v.p. à ELNA S.A., 1211 Genève 13
 ★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

Hauterive ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT en 2 et 3 langues
COURS DE COMMERCE

(préparation à l'entrée en 2^e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

I. Allaz, Dr. ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol.
B. Bieri, Dr en droit.

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

divers

Où en est l'école en France ?

A l'occasion du débat à l'Assemblée nationale, le nouveau ministre de l'Education, M. Alain Peyrefitte, a fait un large tour d'horizon sur les problèmes de l'heure et les grandes lignes des projets du gouvernement. Si les problèmes évoqués se posent à une échelle bien plus vaste et sont parfois différents de ceux de nos cantons romands, la comparaison des solutions envisagées est d'un grand intérêt.

L'explosion démographique et l'accroissement des budgets consacrés à l'école sont un phénomène général. De 1958 à 1967, le budget de l'Education nationale a quadruplé en valeur absolue et doublé, en valeur relative, au sein du budget de l'Etat. Aujourd'hui, sur 100 francs d'impôt, 20 vont à l'Education nationale (en 1958 moins de 10 francs). Pour la première fois de son histoire, la France compte plus d'enseignants que de militaires. Dans l'enseignement primaire, le nombre des maîtres a augmenté deux fois et demie plus vite que le nombre des élèves. Dans l'enseignement du second degré, le nombre des maîtres a doublé. Il a triplé au niveau de l'université. A l'échelon universitaire, les crédits pour la recherche scientifique ont été multipliés par sept.

La réforme des structures de l'école, la démocratisation des études sont aussi une nécessité vitale pour la survie de l'économie de tous les pays européens. Le principe à la base de la réforme française est celui de l'orientation des élèves par l'observation. Les enfants ne doivent plus entrer dans tel ou tel établissement en raison de sa proximité ou de la situation de leur famille, mais ils doivent être dirigés vers le type d'enseignement qui correspond le mieux à leurs goûts et à leurs aptitudes. Le premier cycle du second degré, qui s'étend sur quatre années, est le cycle par excellence de l'orientation, que rend plus aisée et plus efficace la création des collèges d'enseignement secondaire, véritables échangeurs où l'on parvient de différents horizons et d'où l'on ressort vers les voies diverses du second cycle : second cycle court de formation professionnelle, second cycle long qui aboutit soit aux brevets de techniciens et aux baccalauréats de techniciens soit aux diverses formes du baccalauréat correspondant à des formes de culture déjà spécialisées.

Autre problème d'actualité, la formation des maîtres secondaires. Pour le ministre, la recherche et la formation des maîtres sont les deux fonctions essentielles de l'université, fonctions que l'on oppose trop souvent. En réalité, un chercheur est un enseignant : il doit exposer, convaincre ; il doit aussi former de nouveaux chercheurs, préparer la relève, c'est-à-dire enseigner. Inversement, **enseigner ce n'est pas entonner des connaissances dans une cervelle. C'est chercher et faire chercher, découvrir et faire découvrir ; c'est enseigner à se poser des questions.** Dans cette perspective, il faudra s'attaquer au problème de la formation pédagogique pour laquelle on en est trop resté à l'apprentissage sur le tas et dans la solitude mais les formules restent à inventer, les structures à définir.

Le ministre pose ensuite un certain nombre de questions, sans y répondre, dont quelques-unes prennent une résonance particulière dans la perspective d'une future école romande, voire d'une école suisse.

Pourquoi, à l'âge du Marché commun et de la Caravelle, les instituteurs sont-ils condamnés à rester en cage dans les limites du département, comme au temps des diligences ? La durée de leur formation pédagogique, une année sur quatre, est-elle suffisante ?

Pourquoi, alors que trop d'établissements manquent de maîtres qualifiés, d'autres, ou certaines classes, ne parvien-

nent pas à réunir des effectifs suffisants ? D'autres questions, plus générales, se posent également avec acuité en Suisse : Pourquoi près de la moitié des étudiants inscrits dans les divers ordres d'enseignement ne se présentent-ils pas aux examens ? Pourquoi les étudiants s'engouffrent-ils dans les facultés des lettres alors que nous manquons de scientifiques ?

A propos de la création prochaine d'un office national d'information et d'orientation, M. Peyrefitte définit ainsi l'orientation scolaire :

Orienter, c'est aussi conseiller, et s'il le faut, décider. Mission délicate, qui ne peut être confiée qu'à des services intégrés dans l'organisation de l'enseignement et qui viennent soutenir et appuyer le rôle de l'école. Cette fonction ne peut être confiée qu'à un personnel qui ait été préparé avec soin à opérer cette synthèse entre l'intérêt de l'élève, ses goûts, ses possibilités et le bien de la nation.

Ni les enseignants dans leur chaire, ni des spécialistes de l'orientation qui seraient isolés du milieu scolaire, ne pourraient opérer cette synthèse. Nous ferons donc appel à des enseignants qui recevront une formation appropriée et constitueront ainsi un corps de professeurs-conseillers, que pourront assister, bien entendu, des experts qualifiés : médecins, psychologues, conseillers professionnels.

En application de la loi sur la prolongation de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans, une nouvelle étape sera franchie avec l'ouverture, à la rentrée 1967, de 3400 sections d'éducation professionnelle. Il s'agit là d'une création originale dont les principes généraux sont : ni formation professionnelle spécialisée, ni orientation prématurée, mais pré-formation et préparation à l'orientation. Cet enseignement d'un minimum de 12 heures par semaine portera essentiellement sur le français, le calcul, la technologie et le dessin. Il s'efforcera d'**accroître le sens de l'observation chez les élèves, de les aider à se perfectionner dans les moyens d'expression, enfin de leur faire acquérir le goût d'une formation continue.** Une assistance audio-visuelle, soit par la radio et la télévision, soit par des documents imagés, sonores et écrits, sera fournie aux maîtres de ces classes.

Parlant du baccalauréat, le ministre fixe une norme de rendement de l'école qui mérite réflexion. En effet, dit-il, chacun sait que le baccalauréat pèse d'un poids très lourd sur notre système scolaire. Il est, à l'horizon intellectuel de tous les lycéens, le port de salut intellectuel et social devant lequel plus de la moitié des partants est destinée à faire naufrage. Un élève qui manque sa composition, c'est un échec personnel. Un lycéen qui échoue à son bachelot, c'est un drame familial. Cent mille lycéens qui en font autant d'un seul coup, c'est un désastre national. **Un système scolaire qui ne donne pas 80 pour cent de réussite n'est pas un système satisfaisant.**

Mettre l'école dans la vie et la vie dans l'école, qu'il s'agisse de la pédagogie, de la formation professionnelle, de la démocratisation ou de la recherche, doit être un souci majeur. Il faut que l'enseignement soit ouvert à la vie, celle de l'esprit et du corps, celle du travail concret et de l'activité sociale.

Un maître n'est pas un véritable éducateur, s'il se contente de faire son cours, voire de le dicter, et de rentrer chez lui corriger des copies. Le vrai maître est un pédagogue ; il ne se préoccupe pas seulement de ce que fait son élève, mais de ce qu'il est, de ce que sont sa famille et ses besoins, ses forces et ses faiblesses, ses élans et ses retombées. Il le conseille. Il le guide. Il l'encourage à se former un jugement et une volonté.

Les méthodes pédagogiques doivent évoluer. A l'époque où l'on peut en trois mois, dans un laboratoire audio-visuel, apprendre à parler couramment une langue étrangère, il ne serait plus possible de s'en tenir à des méthodes d'enseignement des langues vivantes qui permettaient, au bout de 7 ans, de traduire une tirade mais non de demander son chemin dans la rue à Londres ou à Francfort.

Acquérir des méthodes de travail, le sens de l'observation, la curiosité du réel, le goût de la recherche personnelle, de solides principes moraux, l'équilibre physique et psychique, tels doivent être les buts premiers de l'école d'aujourd'hui. L'éducation doit remplacer l'instruction car il s'agit de bien plus que de distribuer des connaissances, il faut former — physiquement, intellectuellement, moralement — des citoyens et des hommes d'action. L'enseignement secondaire et supérieur de naguère introduisait au royaume des idées de jeunes privilégiés, auxquels on ne demandait pas d'être efficaces, puisque leur alvéole, dans une société statique, était d'avance aménagé. L'université moderne, accessible à tous, devra, pour donner à chacun ses chances dans une compétition ouverte, enseigner les méthodes et l'initiative, autant que la culture ; le savoir-faire autant que le savoir.

Enfin, la conclusion de cet exposé s'applique, d'une manière générale, à toute nation soucieuse de maintenir son rang dans le concert international. Le ministre déclare :

La richesse principale d'un pays ne vient pas comme on l'a cru longtemps, de ses ressources naturelles ou de ses possessions d'outre-mer. Elle vient de ses hommes et de ses femmes, donc de ses garçons et de ses filles. Elle vient de ce qu'ils se sont transmis les uns aux autres par le truchement de l'école, en fait de connaissances, dont la somme

compose ce qu'on appelle une civilisation. Nous vivons presque toujours sur les mécanismes mentaux acquis pendant notre adolescence. La valeur d'un peuple varie en proportion de la somme de dévouement qu'on y dépense pour la jeunesse. Un pays sous-développé est un pays qui a trop peu de maîtres et d'écoles. Un pays développé, c'est un pays qui a su se doter d'un enseignement capable de former efficacement tous ses enfants. Enseigner l'art et le goût de travailler, de réfléchir, de s'interroger et de s'épanouir plutôt que l'accumulation de connaissances abstraites. Assurer une formation des maîtres plus en rapport avec les nécessités de l'éducation moderne, d'abord, à leur entrée dans la carrière, puis d'une manière continue ; un meilleur emploi et une plus complète éclosion des aptitudes de chacun par l'orientation, une meilleure proportion entre les effectifs des divers ordres d'enseignement et les besoins de la nation, une meilleure liaison entre la recherche scientifique et le développement du pays : voilà la seule politique qui puisse transformer l'instruction publique en une véritable éducation nationale, la seule politique qui permette à l'université de fournir à la France ce levain qui fait lever la pâte d'une société, la seule politique digne d'une république qui veut être celle du rajeunissement et du progrès.

Extrait de l'« Education nationale » du 8 juin 1967

Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois 1400 Yverdon

Inscriptions à l'Ecole des métiers pour le printemps 1968

L'Ecole des métiers forme

— en 4 ans, ou

— en 3 ans par la classe de sélection, en vue de l'entrée au Technicum

des mécaniciens, mécaniciens-électriciens et mécaniciens d'appareils électroniques.

Début de l'année scolaire : mardi 16.4.1968

Délai d'inscription : 31.10.1967

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat

Tél. (024) 2 71 21

La direction

Directeur

Chœur mixte de Praz-Vully cherche directeur de chant, 42 exécutants.

Pour tous renseignements, adressez-vous à Marcel Pantillon, 1787 Môtier.



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les **gares ainsi qu'aux stations L-O** d'Ouchy et du Flon.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

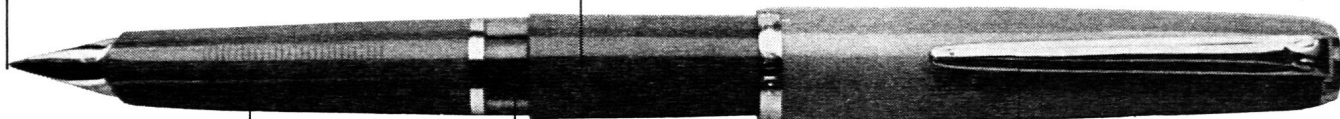
Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02. Cito S.A., Bâle.

pourquoi le nouveau Pelikano a-t-il un tel succès?

Grâce à sa grande plume souple, il permet à l'écopier d'écrire agréablement décontracté. Facilement interchangeable, avec pointes adaptées à tous les degrés, cette plume fait du Pelikano le stylo de la scolarité entière.

Le remplissage à cartouches est la solution idéale pour l'écopier. Cahiers, pupitres et vêtements ne sont plus jamais tachés. La leçon n'est pas troublée par la manipulation d'enciers.

Une cartouche suffit pour remplir tout un cahier. Les emballages pour écoles sont très avantageux.



Le Pelikano ne crache pas car il est muni du régulateur d'encre «thermic».

Des rainures adaptées aux doigts facilitent la position correcte de la main.

Un hublot permet de contrôler le niveau de l'encre.

Grâce à la boîte de réparations, le maître remplace facilement, à peu de frais, les pièces détériorées.

Le capuchon, robuste et moderne, est parfaitement étanche. La plume trace donc toujours au premier appel

le *nouveau* Pelikano

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

Papeterie St-Laurent Charles Kries

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

Pour vos tricots, toujours les LAINES DURUZ

Croix-d'Or 3
GENÈVE

LE SPORT... FORME LA JEUNESSE

Adressez-vous
au
spécialiste



G.-A. Chevallaz : LA SUISSE OU LE SOMMEIL DU JUSTE

Editions Payot, Lausanne

En souscription
du 1er septembre à parution :
Fr. 11.—
Dès parution
(fin septembre - début octobre) :
Fr. 13.80

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à votre libraire ou à la Librairie
Payot, 1 rue de Bourg, 1003 Lausanne.

Veuillez me faire parvenir à parution :
...ex. Chevallaz — **La Suisse ou le Sommeil du
Juste** (160 p.), au prix de souscription de **Fr. 11.-**
(dès parution : Fr. 13.80).

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Notre « démocratie-témoin » est-elle encore adaptée aux conditions actuelles ? Notre neutralité est-elle dépassée ? Notre fédéralisme est-il une survivance folklorique ? Ces questions, parmi beaucoup d'autres, sont souvent débattues.

Devant la « grande mutation » d'un monde en mouvement, d'une Europe cherchant à s'unir, d'une Suisse où les données économiques, démographiques et sociologiques ont été bouleversées, G.-A. Chevallaz ne se borne pas à des interrogations. Historien et homme politique, il possède à la fois une connaissance profonde du passé de son pays et une vue lucide des réalités présentes. Dans l'héritage du passé, il sait faire la part de ce qui reste valeurs vivantes et ce qui devenu poids mort. Les réalités nouvelles, il les ausculte, chiffres en main, examine en quoi elles sont contraignantes et comment elles peuvent être dominées.

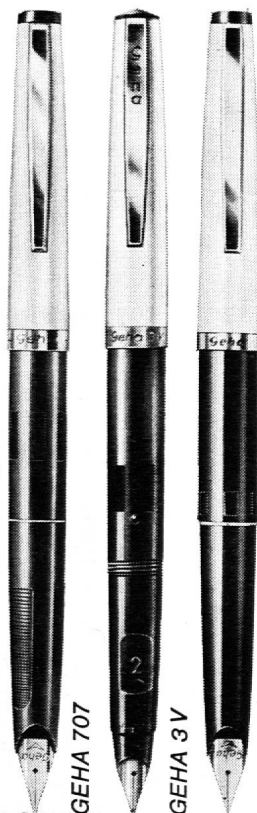
Ce non-conformiste au jugement pondéré dénonce les routines et les faux-fuyants ; non pas pour mettre en avant des solutions miracles, mais pour indiquer le sens d'un effort de mise en ordre, d'une prise de conscience, d'un retour à la responsabilité.

Dans le confort que les Suisses se sont assuré, « le danger, réel et grave, est que nous nous endormions du sommeil du juste ». Tous ceux qui savent que nous participerons immanquablement à l'évolution de l'Europe et du monde, mais qu'il nous reste « le choix de la subir ou de la maîtriser », trouveront dans le livre de G.-A. Chevallaz matière à amples méditations.

**Retenez aujourd'hui même votre exemplaire
au moyen du bulletin ci-contre**

Geha

**Seuls les stylos
pour écoliers
GEHA possèdent
un réservoir
supplémentaire
d'encre ainsi
qu'une grande
plume extra souple**



Geha 707

pour élèves avancés et tous ceux qui ne sont pas dépendants des encoches réglables du 3V. Stylo écolier GEHA 707 avec positions de maintien et grande plume souple en acier spécial. Système à cartouches. Corps vert marine et capuchon chromé. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro. Incassable.

Fr. 9.50

Geha 3V

pour les premières années d'école Stylo pédagogique avec encoches réglables. Elles imposent à l'élève une bonne position de main et améliorent l'écriture. Système à cartouches. Plume en acier spécial, dorée. Stabilisateur. Corps vert marine. Capuchon à visser chromé. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro. Incassable.

Fr. 10.90

Geha 711 K

Système à piston. Grande plume souple dorée en acier chrome-nickel avec pointe en métal précieux. Corps noir. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro.

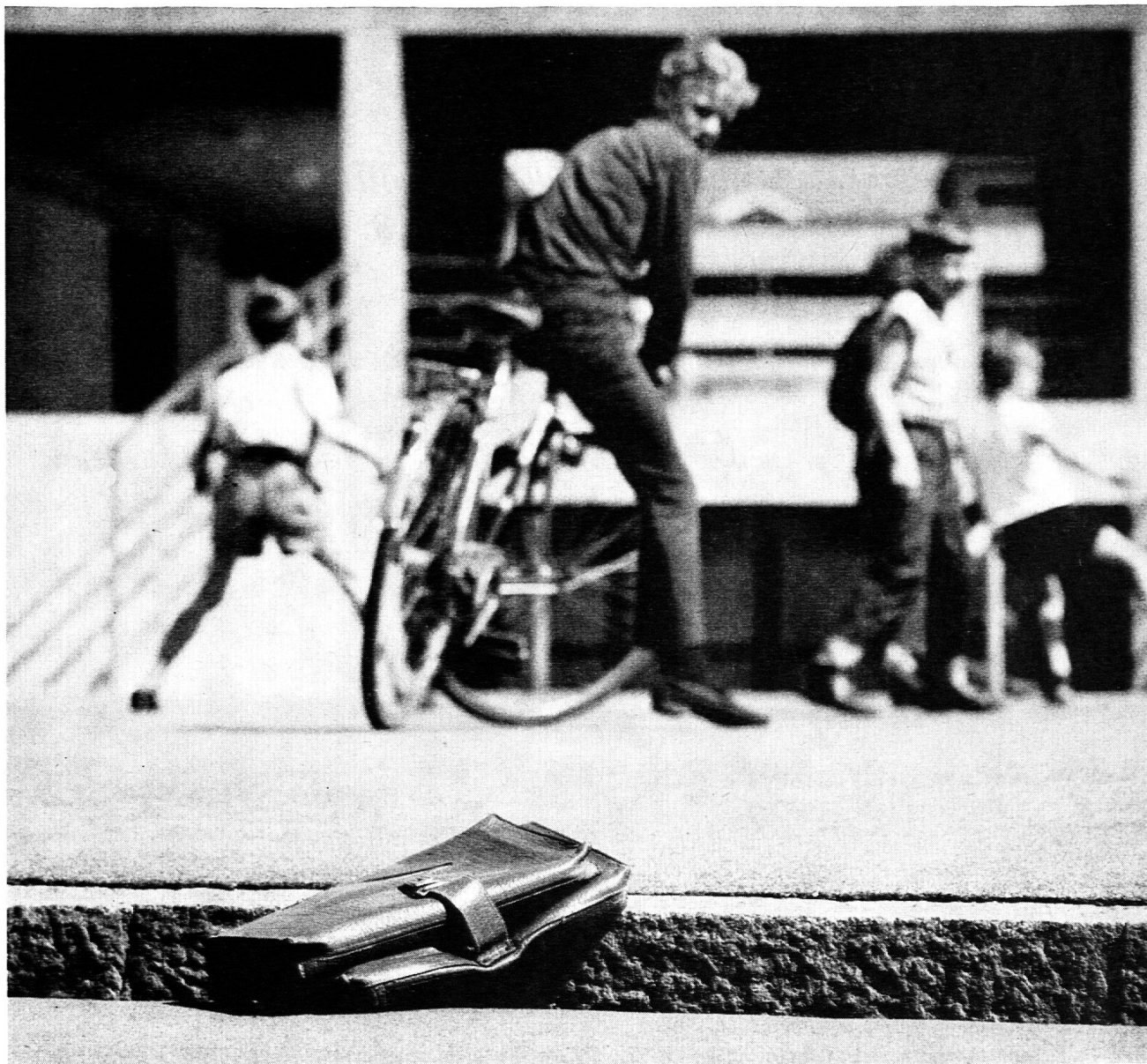
Fr. 14.—

711 P Stylo identique avec système à cartouches.

Fr. 14.—

**Qui essaie GEHA —
achète GEHA!**

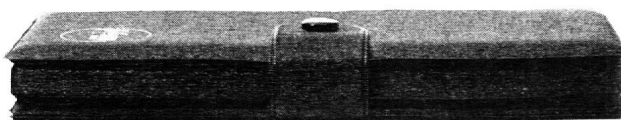
Agence générale: KAEGL SA 8048 Zurich
Hermeschloostrasse 77 Téléphone 051/62 52 11



Nouveau! Compas Kern désormais dans un étui d'écolier indestructible

Les compas d'écolier doivent résister à bien des chocs. Parfois les sacs d'école sont lancés à toute volée dans un coin. D'autres atterrissent brutalement sur le bord du trottoir. Pour éviter des dommages aux précieux instruments de dessin, nous avons mis en sûreté quatre assortiments d'écolier dans un élégant étui indestructible en matière synthétique souple et rembourrée. Maintenant les voilà à l'abri !

Les compas Kern sont en vente dans tous les magasins spécialisés.



Kern & Cie S.A.
5001 Aarau
Usines d'optique
et de mécanique
de précision

Veuillez m'envoyer à l'intention de mes élèves,
_____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____

Exposition *de matériel didactique et jeux éducatifs*

dans les locaux de DIDAX centre de matériel audio-visuel, escaliers du Grand-Pont 3, LAUSANNE,

*du lundi 25 septembre au samedi 7 octobre,
chaque jour de*

08.00 h. à 12.00 h. 14.00 à 18.00 h.

samedi jusqu'à 17.00 h.

Nous nous ferons un plaisir de présenter aux membres du Corps enseignant toutes les dernières nouveautés dans le domaine didactique et éducatif, parues aux **Editions Fernand Nathan** et chez d'autres éditeurs.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténodactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Votre fournisseur pour

toutes fournitures pour l'enseigne-ment de la reliure et du cartonnage :

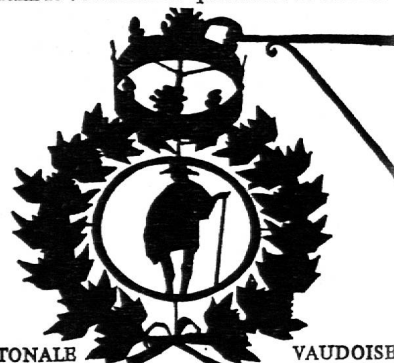
Toiles, simili-cuirs, papiers et cartons en tous genres, chevillères, tranche-fils, rubans, cordonnets, colles, fournitures, outils, machines.

Alfred Ramseyer SA

Berne, rue Erlach 16 b
Téléphone (031) 23 58 58



A telle enseigne...
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une col-
laboratrice indispensable. La banque est entrée au-
jourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



BANQUE

CANTONALE

VAUDOISE